



GUERN ACTUS

N° 067

Juillet 2021

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 - Adresse courriel : guern@orange.fr

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Page Facebook : Commune de Guern

ÉDITORIAL

Même si l'heure est au départ en vacances pour les enfants et les enseignantes, la rentrée est en ligne de mire. Pas d'inquiétude sur l'organisation de l'école qui conserve ses 4 classes en comptabilisant 82 inscriptions. De nouvelles têtes en perspective dans l'équipe enseignante avec la nomination sur le poste de Directeur de Fabien LESAGE. Malheureusement, un départ majeur est à déplorer puisque Anne Le Bourvellec, fidèle à notre commune pendant plus de 15 ans, oriente sa carrière vers un poste de professeur de mathématiques. Un grand merci, unanime, et bon vent dans ces nouvelles responsabilités.

Le contexte sanitaire continue à s'améliorer et chacun peut retrouver un peu de liberté, à défaut de la vie d'avant. Attention cependant à ne pas oublier toutes les précautions et tous les gestes barrières. Le retour de bâton n'en serait que plus fort.

Ce mardi 22 juin, s'est traduit une première initiative de dynamisation du centre bourg et du commerce local. Beau succès rencontré par la présence d'une dizaine d'étals et les Guernates ont répondu présent. En espérant un temps plus clément au prochain rendez-vous, nous vous attendons encore plus nombreux le mardi 20 juillet à partir de 18h00.

L'animation du bourg a atteint les sommets en ce lundi 28 juillet, lors du passage du Tour de France. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour donner la meilleure image de notre commune : bénévoles, responsables associatifs, personnel communal et élus. Merci aux enfants de l'école pour la décoration de roues de vélos accrochées sur le parcours des coureurs.

A la mi-année, certains chantiers sont en voie d'achèvement. Avec une semaine de retard, l'accueil de la mairie a pu retrouver les locaux après travaux. Certaines finitions restent à peaufiner mais l'essentiel est à disposition. Le réseau de chaleur est également en phase de bouclage et sera fin prêt pour la prochaine saison de chauffe.

Sur Quelven, l'orgue historique est remonté et est en phase de réaccord. Un concert inaugural est

organisé le 22 juillet avec un programme musical exceptionnel, dont vous trouverez le détail en page 3.

CALENDRIER ÉVÉNEMENTIEL

JUILLET

Dimanche 11 : Pardon de Boderel – messe à 11h

Mardi 20 : Marché – Akene Bleu (blues)

Jeudi 22 : Jeudi de Quelven : concert inaugural

Dimanche 25 : Fête de l'ange

Jeudi 29 : Jeudi de Quelven : Pascale Mersault

AOÛT

Jeudi 5 : Jeudi de Quelven : Jean-Yves Le Juge

Dimanche 8 : Pardon de Guermeur – messe à 11h

Jeudi 12 : Jeudi de Quelven : Coralie Amedjkane

Dimanche 15 : Pardon de Quelven

Mardi 17 : Marché – N. Hayes et H. Brunet (folk)

Jeudi 19 : Jeudi de Quelven : Michel Boedec

Samedi 28 : repas à emporter - Pompiers

MARCHÉ DE GUERN

Cet été, la commune inaugure son marché mensuel. Voici les dates :

- mardi 20 juillet, de 18h à 21h, animé par Akene Bleu (blues)

- mardi 17 août, de 18h à 21h, animé par Nicola Hayes et Hélène Brunet (folk)

- mardi 14 septembre, de 18h à 21h (animation non définie pour le moment)

Vous pourrez y trouver de nombreux produits alimentaires (bières de St Georges, fromages, good food, fruits et légumes, boucherie, charcuterie, miel, biscuits, poissons fumés et marinades, crêpes, etc.) et non alimentaires (poteries, bijoux, savons, jeux en bois, meubles restaurés, etc.), ainsi qu'une buvette.

MAGNÉTISME - MASSAGES

Nouvellement installée sur la commune, Sophie Chapelain est magnétiseuse-masseuse. Pour la rencontrer, prenez rendez-vous au 06.17.14.88.81. Son cabinet, Villa Les Sphères, se situe au 9, St Georges – Guern.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Dans le contexte sanitaire actuel et compte tenu des restrictions encore en place actuellement, la société de chasse se voit contrainte d'annuler le traditionnel repas offert aux propriétaires mettant à disposition leur terres à la société de chasse. Nous espérons pouvoir vous retrouver le plus vite possible. Merci de votre compréhension.

CLUB DE SCRABBLE

Le club de scrabble a rouvert le 11 juin et nous avons repris nos parties. Si vous souhaitez rejoindre le club, nous serions heureux de vous recevoir les vendredis après-midi de 14h à 17h dans la salle des associations.

LUTTE ANTI-VECTORIELLE

Les moustiques tigres commencent à faire leur apparition en Morbihan. Ils sont porteurs de maladies transmissibles à l'homme et leur présence sur le territoire est donc à surveiller. Si vous en voyez ou pensez en voir, merci de contacter la mairie et de vous rendre sur le site internet : www.signalement-moustique.anses.fr . Merci de votre collaboration.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE

DANSE

Le conservatoire ouvre ses portes, sur rendez-vous, à toutes les personnes qui souhaitent découvrir et essayer une pratique artistique. Les inscriptions pour la rentrée prochaine se font sur le site internet : conservatoire.pontivy-communaute.bzh

L'administration accueille le public de 10h à 12h et de 15h à 19h jusqu'au 9 juillet.

Tel : 02.97.25.00.49

Le conservatoire propose un cursus complet d'étude du chant lyrique, à partir de 15 ans. Date limite des inscriptions le vendredi 27 août.

Pour plus d'informations : Christophe Gérard – cgerault@yahoo.fr

BOUCHERIE PERRON

Le camion de boucherie-charcuterie de M. Perron, de Melrand, circule le vendredi matin sur la commune. Il serait envisageable que le circuit actuel soit augmenté en desservant d'autres villages. Merci de signaler à la mairie votre demande pour que celle-ci soit étudiée.

INFESTATION PAR LA MÉRULE

La mэрule est un champignon lignivore. Sa présence est généralement liée à un défaut d'entretien du logement, à une aération défailante, à un défaut d'étanchéité à l'eau du bâtiment, voire à une réhabilitation inadaptée à la nature du bâtiment. Les conditions favorables pour la mэрule sont l'humidité, la chaleur et l'obscurité.

Dès qu'il a connaissance de la présence de mэрule dans un immeuble bâti, l'occupant du bien contaminé, ou à défaut le propriétaire, est tenu d'en effectuer la déclaration en mairie.

Une infestation à la mэрule peut être traitée, et après des travaux d'éradication appropriés, le bâtiment retrouve un état sanitaire sain.

Pour plus de renseignements : <https://merule-info.com/ressources/PDF/MER/dossier-merule-agence-de-l-habitat-anah.pdf>

FÊTE DE L'ANGE - QUELVEN

Le dimanche 25 juillet, pour des raisons sanitaires, nous optons cette année pour **un repas A EMPORTER** (cruautés/bourguignon-riz/far à 10 €), sur place également : barnum, vente de bouillie de millet et démonstration et vente de pains cuits à l'ancienne au four du village. Les plats seront à retirer à l'endroit habituel de notre fête entre 11h30 et 14h30.

Réservations jusqu'au samedi 10 juillet : à la boulangerie de Guern, avec Jeanine 02.97.27.72.34 ou avec Rozenn 02.97.27.78.33

Permanence au presbytère de Quelven le samedi 10 juillet de 9h30 à 12h pour le retrait des tickets de réservation.

La messe se tiendra à 10h30, suivie de la descente de l'ange.

ART DANS LES CHAPELLES

La 30^{ème} édition de l'Art dans les chapelles se déroulera du 2 juillet au 19 septembre 2021. Le weekend de vernissage aura lieu les 2, 3 et 4 juillet. L'artiste Jesús Alberto Benitez présentera une installation composée de photos à la chapelle Saint-Meldéoc, Locmeltro.

Les chapelles seront ouvertes :

- le weekend d'inauguration le 2 juillet de 14h à 19h, le 3 et 4 juillet de 10h à 13h et de 14h à 19h

- du 5 juillet au 31 août, de 14h à 19h, tous les jours sauf le mardi

- les trois premiers weekends de septembre de 14h à 19h

LES JEUDIS DE QUELVEN

Au programme de cette 20^{ème} saison, un répertoire baroque :

- 22 juillet : inauguration de l'orgue restauré (M. Formentelli) par M. Gratton (orgue), B. Cocset (violoncelle), G. Grosbard (violon), H. Blažiková (soprano) – en coproduction avec le VEMI
- 29 juillet : Pascale Marsault
- 05 août : Jean-Yves Le Juge
- 12 août : Coralie Amedjkane
- 19 août : création avec Michel Boédec (orgue) et Guillaume Le Borgne (plasticien)

Chaque jeudi à 15h30 : visite guidée du Sanctuaire et présentation de la Vierge ouvrante.

Et à 17h : récital d'orgue avec vidéo projection (durée 1h).

La participation est libre et la sécurité sanitaire assurée.

Pour plus d'information : www.orgue-de-quelven.org

NOUVEAUX ARRIVANTS

Locataire ou propriétaire, vous venez de vous installer sur la commune ? Annoncez-vous par mail (guern@orange.fr) avant le 14 juillet. Une cérémonie en l'honneur des nouveaux arrivants est prévue le vendredi 10 septembre à 18h30.

ÉCOLE LES KORRIGANS

Pour toute demande de renseignements ou d'inscription, veuillez envoyer un mail à M. Fabien LESAGE, directeur de l'école des Korrigans à l'adresse suivante : ec.0561536r@ac-rennes.fr

M. Lesage tiendra des permanences les mardi 24, jeudi 26 et mardi 31 août, de 10h à 18h. La rentrée aura lieu le jeudi 2 septembre à 8h35.

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

Vous devrez inscrire vos enfants aux services périscolaires municipaux (cantine, garderie, centre de loisirs) entre le 1^{er} et le 15 août. Connectez-vous sur le portail famille : www.guern.portail-defi.net
Attention, pour cette année scolaire, il est **obligatoire** de passer par le portail. La mairie refusera les inscriptions par mail ou par téléphone.
En cas d'utilisation des services sans inscription préalable, une majoration tarifaire conséquente sera appliquée.

Renseignements en mairie : 02.97.27.70.08

ALSH GUERN / MALGUÉNAC

Voici le planning de l'ALSH pour ces vacances d'été :

- du mercredi 7 au vendredi 16 juillet : GUERN
 - du lundi 19 juillet au vendredi 6 août : MALGUÉNAC
 - du lundi 23 au vendredi 27 août : GUERN
- Les mini-camps sont complets. Ils se dérouleront à Guerlédan au camping « Le point de vue ».

HARTIGAN'S

L'association Hartigan's vous invite à son concours international de pétanque, en doublette le dimanche 18 juillet à l'étang de Guern.

Début du concours à 14h30 ; restauration et buvette sur place. A partir de 17h concert avec le trio de musique celtique Quémener/ Le Martelot/Tardivel et le groupe Hartigan's, folk d'ici et d'ailleurs.

Entrée libre.

VICTIMES DE VIOLENCES

Violences conjugales

Vous êtes victime de violences conjugales ou vous connaissez une victime ? Appelez le 3919. Vous pouvez également en parler autour de vous, à vos proches ou à des professionnels (médecins, pharmaciens, enseignants, travailleurs sociaux, etc.). Vous souhaitez porter plainte ? Allez en gendarmerie, composez le 17 ou envoyez un sms au 114. Vous pouvez également consulter la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes sur le www.service-public.fr/cmi
N'hésitez pas à aller à l'hôpital demander un certificat médical de constatation des violences. Vous y trouverez une écoute et de l'aide.

Autres violences

Si vous êtes victime de violences, appelez le numéro national de l'aide aux victimes au 116 006, 7j/7.
Allez porter plainte en gendarmerie, ou contactez le 17 ou le 112 (depuis un téléphone portable), ou envoyez un sms au 114.

Accès au Droit

Le centre d'Accès au Droit Nord Morbihan propose de l'aide juridique gratuite et confidentielle dans tout le Morbihan. A Pontivy, les permanences ont lieu sur rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, au 2 place Brisson.
Téléphone : 02.97.27.39.63

PONTIVY COMMUNAUTÉ

ANIMATIONS ENVIRONNEMENT

Pour la 15^{ème} édition, Pontivy Communauté organise ses Animations Environnement, du 7 juillet au 30 août. Les animations sont gratuites et les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte. L'inscription est obligatoire et se fait sur le google drive <https://urlz.fr/fvjn> ou au 02.97.25.04.10. Le nombre de places est limité.

- **mardi 31 août** : « A la découverte des plantes sauvages comestibles et médicinales » à Guern. Un atelier de 14h à 16h30 (pour adultes)

Les autres dates et ateliers sont à retrouver sur <https://www.pontivy-communaute.bzh/actualites/animations-environnement-programme-de-cet-ete/>

OFFICE DE TOURISME

Visites de producteurs

- mercredi 21 juillet – ferme La Cavalerie (St Gonnery)

- mercredi 28 juillet – L'abeille de Napoléonville et Art dans les chapelles (Stival)

- mercredi 4 août – ferme de Lintan (Bréhan)

- **mercredi 11 août** – Brasserie Saint-Georges et Art dans les chapelles (Guern)

- mercredi 18 août – Biscuiterie Joubard

Informations pratiques : 15 personnes maximum.
Plein tarif : 5€, réduit : 3,50 €. Informations et réservations : Office de Tourisme de Pontivy Communauté 02.97.25.04.10

Visites guidées

Du 5 juillet au 28 août

- Le château des Rohan : lundi, mercredi, vendredi et samedi à 11h. Durée 1h30. Plein tarif : 5 €, réduit : 3 €, famille : 14 €

- Pontivy, 1 000 ans d'Histoire : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 15h. Durée 1h30. Plein tarif : 5€, réduit : 3 €, famille : 14 €

- A la découverte de Cléguérec : 22 et 29 juillet, et 5 et 12 août, à 15h. Durée 1h30. Plein tarif : 5 €, réduit : 3 €, famille : 14 €

- En famille et en costume ! Quartier médiéval (le mercredi à 10h30 – durée 1h) et quartier Napoléonien (le vendredi à 10h30 – durée 1h).
Enfant : 6 €, accompagnateur : 4 €

- Visite théâtralisée « La vie de château » : le mardi à 10h30 et 15h, et le jeudi à 10h30. Durée 1h30.
Plein tarif : 7 €, réduit : 5 €, famille : 22 €

Des visites guidées du château des Rohan sont organisées du lundi au samedi à 11h, du 30 août au 17 septembre.

AMICALE DES POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Guern vous proposent un cochon grillé à emporter, le **samedi 28 août**. Sur réservation auprès des commerces de la commune. Sous réserve des conditions sanitaires.

PLAN CANICULE

Les personnes vulnérables sont invitées à se signaler en mairie. Merci de préciser votre état civil, votre adresse et votre numéro de téléphone. Pensez à donner les coordonnées des personnes à contacter en cas de besoin.

HERMINE GUERNATE

La pré-reprise des entraînements aura lieu le dimanche 11 juillet à 10h30, suivi du dimanche 18 juillet.

La reprise officielle se fera le samedi 24 juillet de 18h45 à 20h. Il y aura 3 entraînements par semaine (lundi-mercredi-vendredi).

Voici la liste des premiers matches (les heures et les lieux ne sont pas encore connus) :

- vendredi 6 août contre Malguénac

- dimanche 8 août contre Bubry

- mercredi 11 août contre l'APP

- samedi 14 août contre Bieuzy-les-Eaux

- vendredi 20 août contre Saint-Thuriau

- mardi 24 août contre Le Sourn

LUTTE CONTRE LES CHARDONS

Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs (cirsium arvense), dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la période de végétation, de préférence par voie mécanique, et être terminée au plus tard avant leur floraison. L'utilisation de produits phytosanitaires est strictement interdite dans le cadre de l'entretien des bandes tampons. Ils doivent être utilisés dans le strict respect de leur autorisation de mise sur le marché.

PROCHAINE PUBLICATION

Guern Actus N°068 vous parviendra début septembre 2021
Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : guern@orange.fr – Page Facebook : Commune de Guern